

**Conseil Municipal des Enfants du samedi 18 mai 2024
A 10H00 à la salle Lan Inisan**

Le Conseil Municipal des Enfants de la commune s'est réuni à la salle Lan Inisan en présence de Monsieur Roger Bossard, 1^{er} adjoint au maire délégué à la citoyenneté et de Madame Marie-Pierre Abarnou, adjointe au maire, déléguée à la vie scolaire.

Etaient présents les Conseillères et Conseillers suivants :

Yanis ; Mathéo ; Anna ; Enya ; Mila ; Naomie ; Enzo ; Lou ; Romain ; Alana ; Clémence.

Étaient absents, excusés : Méline ; Léo.

1. Accueil

Roger et Marie-Pierre accueillent les enfants et rappellent l'ordre du jour.

2. Compte-rendu des commissions

Commission Rando-vélo-patrimoine

Clémence et Lou rendent compte au conseil des travaux de la commission du 16 mars.

Plusieurs points ont été débattus :

A quel public s'adresse-t-on ?

Après de nombreux échanges les membres de la commission ont choisi de limiter la participation à cette activité aux membres du CME, à leurs parents, s'ils le souhaitent et aux élus du Conseil Municipal des adultes.

En effet, pour des raisons de sécurité, il est préférable d'avoir un nombre de participants limité. Si nous décidons d'organiser une deuxième édition, il sera plus facile d'accueillir plus de monde car nous aurons l'expérience d'une première édition.

Quel est le but de la Rando Vélo Patrimoine ?

Faire découvrir le patrimoine de la commune aux membres du CME qui pourront être ainsi, par la suite, des relais pour mieux faire connaître notre patrimoine à celles et ceux qui le souhaitent.

Quel genre de patrimoine les membres du CME veulent-ils- découvrir ?

Les conseillères et conseillers souhaitent découvrir et mieux connaître les nombreuses croix de la commune (il y en a une quarantaine), les châteaux et les manoirs, le petit patrimoine comme les lavoirs, par exemple.

Quel jour de la semaine cette rando doit-elle être organisée ?

Le débat a été intense sur cette question. Il en ressort toutefois, de l'avis général des membres de la commission, deux possibilités :

- En priorité, le dimanche après-midi
- Eventuellement, le dimanche matin

En effet, le samedi les parents sont moins disponibles et les enfants ont d'autres activités, notamment l'après-midi.

Concernant la date, les membres de la commission proposent d'en débattre au Conseil Municipal des Enfants. Le mois de juin est évoqué.

Sur quelle distance peut-on prévoir la Rando ?

De l'avis général, les élus proposent une dizaine de kilomètres, au maximum. Il faut, en effet, prévoir le temps nécessaire pour chaque halte afin de commenter le patrimoine.

Quels sont les points de vigilance ?

Le principal point de vigilance qui ressort des échanges est LA SECURITE. Les propositions qui émergent sont :

- Eviter les grandes routes (départementales)
- Respecter les consignes du Code de la Route pour les déplacements des groupes en vélo.
- Prévoir une trousse de secours pour les « petits bobos ».
- Prévoir la participation d'un parent soignant et/ou pompier. Romain fait part à l'assistance que sa maman est infirmière et très sportive et qu'il pense qu'elle serait volontaire pour nous accompagner.

Il faudrait aussi quelqu'un en mesure de réparer un vélo. Après échanges, la solution est d'avoir un parent d'astreinte avec un véhicule, pour intervenir à la demande. (Contact par téléphone).

En fin de réunion de commission, les membres ont étudié la carte de Plounévez pour définir le tracé de la Rando Vélo Patrimoine. Sur les conseils de Roger, qui racontera le patrimoine lors de la rando, ils définissent un parcours d'environ neuf kilomètres.

La rando partira de l'église en direction du Spernen. Les haltes prévues pour découvrir le patrimoine sont :

- L'église et le calvaire et la croix de la Place Mooncoin ;
- Pont-ar-Rest : la croix et le lavoir ;
- Le Croazou : la croix ;
- Pont Kerruz : la croix ;
- Guerveur : le calvaire ;
- Maillé (si l'allée est dégagées) : le château ;
- PAUSE RAVITAILLEMENT.
- Penn ar Groas : la croix ;
- Kerguelen : la croix ;
- Traonjulien : la croix ;
- Keroignant : la croix ;
- Place de la Gare : Le chemin de fer autrefois à Plounévez ;
- Rue de la Gare : la stèle christianisée ;
- La MFR : l'ancienne école privée des garçons ;
- Retour à l'église.

Le circuit sera validé après la reconnaissance à vélo que feront Roger et Marie-Pierre. En fin de rando, la commission propose de se retrouver à la mairie pour un pot de l'amitié.

Il reste quelques points à préciser, la commission se réunira donc une nouvelle fois.

Commission animation en lien avec la médiathèque :

Anna et Enya rendent compte des travaux de cette commission réunie le 16 mars également.

- **Soirées jeux de société :**

Elles se déroulent le mercredi, de 17 h à 18h30, toutes les 3 semaines.

Une première séance de préparation des jeux a eu lieu le mercredi 20 mars, la deuxième le 4 mai. Nous avons vérifié l'état des jeux (pièces et règles), cherché les règles de jeux manquantes sur internet puis sélectionné les jeux utilisés lors de la première soirée du 15 mai.

Gaïd nous aide beaucoup. Elle s'est chargée de la communication à la population sur le programme de la bibliothèque, sur le site de la mairie, la page Facebook, l'écho des 4 vallées et des affiches posées dans les commerces.

La première soirée s'est déroulée le 15 mai. Elle a réuni une dizaine de jeunes et adultes dans une très bonne ambiance. La prochaine est fixée au mercredi 29 mai. Nous espérons plus de monde.

- **Semaine bleue :**

Elle aura lieu cette année du 30 septembre au 6 octobre. Il s'agit d'un temps dédié aux personnes âgées.

Nos idées pour nos aînés :

- ✓ Tournoi de dominos en équipes enfants/adultes ;
- ✓ Jeux de société (uno, triominos, dooble, puissance 4, color addict, mache mots ...)
- ✓ Lecture par les enfants pour les personnes âgées ;
- ✓ Le mercredi de cette semaine-là à la bibliothèque, avec un roulement tout l'après-midi.

- **Autres suggestions d'animations :**

- ✓ Organisation d'une exposition à la bibliothèque sur l'histoire de Plounévez ;
- ✓ Ateliers de bricolages parents / enfants pour préparer les décorations de Noël, de Pâques, apprendre l'origami...

| |
|------------------------------------|
| 3. Délibérations du Conseil |
|------------------------------------|

Après de nombreux échanges et tenant compte des activités déjà planifiées sur la commune il est procédé au vote pour définir la date de la rando-vélo-patrimoine.

Deux dates sont proposées :

- Le dimanche 1^{er} septembre
- Le dimanche 8 septembre

A l'unanimité la date du dimanche 1^{er} septembre est retenue.

Une deuxième délibération est prise pour définir le créneau horaire de la rando.

Deux créneaux sont proposés :

- 10H-12H et 16H-18H

Le conseil se prononce à la majorité des voix pour le créneau 16H-18H.
Depuis la réunion, la maman de Romain, infirmière, s'est proposée pour accompagner la rando avec une trousse de secours

4. Questions diverses

- Les membres du Conseil Municipal des Enfants sont invités à participer à la REDADEG, course en relais pour la langue bretonne. Cette course parcourra 6 kilomètres sur le territoire de la commune le samedi 25 mai, entre Lochrist et Pont-Christ. Rendez-vous est donné, pour les volontaires, le 25, à 8 heures devant la chapelle de Lochrist.
- Anna demandera à son père, qui est pompier, s'il est disponible pour accompagner la rando-vélo-patrimoine.

5. Date de réunion des commissions

Prochaine séance : travail en commissions le 8 juin de 10h à 11h.

Roger Bossard
1^{er} adjoint au Maire
Délégué à la citoyenneté

Marie-Pierre Abarnou
Adjointe au Maire
Déléguée à la vie scolaire